

## DÉMINAGE DANS LES BALKANS

---

**Presque 15 ans après la fin de la guerre en Bosnie-Herzégovine, 3% du territoire du pays reste encore affecté par le danger des mines.**

Le nombre de victimes a considérablement diminué depuis 1996. L'objectif de supprimer toutes les mines d'ici 2009 ne sera pas tenu, mais l'action anti-mines doit inclure une stratégie de développement, afin de réduire l'impact des mines sur les populations.

Entretien avec Michael Carrier, Directeur adjoint pour le programme Régional de Handicap International en Europe du Sud Est.

Propos recueillis par Paul-Antoine Nicolaudie.

Le Courrier des Balkans (CdB) : Presque 15 ans après la fin des conflits en Bosnie-Herzégovine, qu'en est-il de la situation des mines ?

Michael Carrier (M.C.) : Pour commencer, il faut souligner l'importance des mines en Bosnie-Herzégovine. Ce pays est le plus touché par ce problème en Europe, et reste parmi les plus affectés au monde. Au premier abord, la distribution des mines sur le territoire de Bosnie-Herzégovine est très surprenante car la majorité des communes sont concernées. Ceci s'explique par le fait que le conflit s'est déroulé sur l'ensemble du sol bosnien. De ce fait, les positions des mines ne suivent pas une ligne de front bien délimitée. Bien sûr, il y a une forte concentration de mines sur la ligne de démarcation entre la Fédération de Bosnie-Herzégovine et la Republika Srpska, mais il faut comprendre que le dépôt des mines durant le conflit s'est fait de manière anarchique et sporadique. Ceci rend donc l'action de déminage très complexe.

CdB : Quels sont les acteurs impliqués dans la lutte contre les mines ?

M.C. : Le déminage en Bosnie a suivi plusieurs étapes. Tout d'abord, à la fin du conflit, la communauté internationale a imposé aux parties prenantes au conflit, les différentes armées, de déterrer les mines qu'elles avaient elles-mêmes posées. Or, bien qu'un travail de vérification ait été effectué, beaucoup restait à faire, du fait de l'imprécision des cartes. Autre chose, cette vérification a été confrontée au problème du secret militaire ainsi qu'à un problème de supervision, d'où un résultat décevant. Suite à cela, la communauté internationale a mis en place le Mine action center, ou Centre d'action contre les mines (MAC), qui a pour rôle de centraliser l'information et de superviser toutes les actions engagées contre les mines. Il est l'acteur clé quant à l'identification des terrains minés. Afin d'y parvenir, les fonctionnaires du MAC effectuent une étude en croisant plusieurs indicateurs. Ils recherchent tout d'abord des informations historiques, des cartes militaires montrant les positions des mines. Ensuite, ils rencontrent des personnes ayant une bonne connaissance du terrain. Il peut s'agir des élus municipaux, d'anciens combattants, ou d'agriculteurs présents lors des conflits. Les informations sont alors recoupées. Cela aboutit à une classification du terrain en « zone extrêmement

suspecte », « zone suspecte » et « zone considérée comme sûre ». Ensuite, chaque municipalité ayant des zones suspectes recensées dispose d'un référent pour les mines. Celui-ci a pour rôle de définir les priorités d'action sur sa commune. Il remet un rapport annuel au MAC et est censé être en relation directe et permanente avec la population. En ce qui concerne l'action de déminage, il existe trois types d'acteurs. L'acteur militaire joue encore un rôle très important du fait des moyens dont il dispose. L'acteur humanitaire joue également un rôle fort, avec pour principale optique la sécurité des démineurs, et comme principal objectif, la sécurité des populations. Il existe enfin des acteurs privés, agissant dans une vision de bénéfices.

CdB : Concernant l'activité même de déminage, quelles sont les différentes techniques ?

M.C. : Le déminage est une pratique extrêmement lente. Il existe trois techniques différentes. La première est manuelle. Le démineur, qui a pour mission de suivre un enchaînement clairement défini afin d'assurer sa sécurité ainsi que la réussite de sa mission, commence par sonder de manière très méticuleuse une surface d'un mètre carré et coupe ensuite la végétation avant d'avancer, ne laissant derrière lui que de la terre battue. Cette technique est la plus lente mais également la plus couteuse. La deuxième consiste à faire passer des chiens sur la zone suspecte afin de détecter les mines grâce à l'odorat. Deux chiens flairent alors successivement la zone, puis celle-ci est finalement contrôlée par un démineur. Le problème de cette technique réside dans le fait que, souvent, l'odorat des chiens est brouillé. La troisième est mécanique. Une grosse machine, similaire à un tank, laboure la surface sur une profondeur de 30 centimètres. Elle effectue alors deux passages successifs. La zone est ensuite vérifiée par les démineurs. Celle-ci est très avantageuse dans le sens où, en plus de sa rapidité, les coûts sont réduits. Le problème est que le terrain en Bosnie-Herzégovine est souvent très escarpé et montagneux. De ce fait, les machines ne peuvent pas passer partout. En termes de coût, on estime que déminer l'équivalent d'un terrain de foot de manière manuelle revient à environ 21.000 euros.

CdB : Quelle part de la population est encore considérée à risque ?

M.C. : En ce qui concerne la population, il est important de faire une différenciation dans l'analyse. Il y a tout d'abord le risque d'accidents physique. On s'attache alors au nombre de victimes par an pour étudier l'évolution de ce risque. Dans l'année qui a suivi le conflit, en 1996, 632 victimes de mines ont été recensées. Il s'agissait alors essentiellement de personnes qui avaient fui le conflit et été revenues pour reprendre possession de leurs habitations sans être informées de l'emplacement exact des mines. En 2006, 35 victimes ont été dénombrées. La diminution de ce chiffre, qui reste malgré tout trop important, s'est faite grâce à l'action de déminage mais également grâce au travail d'éducation au danger des mines. Aujourd'hui, le profil type de la victime est un homme âgé de 35 à 50 ans, qui se rend sur une zone suspecte pour des raisons économiques. Ce sont par exemple des individus qui vont cultiver leur champ ou couper du bois en forêt par obligation tout en étant conscients du risque auquel ils s'exposent. Il s'agit de personnes qui sont touchées directement ou indirectement par la présence des mines dans leur environnement. On estime aujourd'hui qu'un million d'hommes et de femmes sont concernés par les mines en Bosnie-Herzégovine. Cet impact est d'ordre socio-économique. Il est donc maintenant nécessaire de lier les activités de déminage avec celles de développement humain. Le déminage doit s'adapter au type de victimes et évoluer vers l'idée d'impact socio-économique.

L'enjeu est donc de permettre un meilleur ajustement de l'action de déminage par rapport au risque mais aussi à l'impact que ces mines peuvent avoir sur l'environnement des populations.

CdB : Quelles sont les actions qui ont été menées par Handicap International depuis son arrivée en Bosnie-Herzégovine ?

M.C. : Handicap International est arrivé en Bosnie en 1994 et a commencé une action d'éducation au danger des mines en 1996, afin de limiter le nombre d'accidents. En 1997, Handicap International s'est intégré dans l'activité de déminage, activité que nous avons arrêté dans un premier temps en 2001. En 2003-2004, nous avons coordonné l'étude nommée « Land mine impact survey » (Etude d'impact des mines terrestres), menée au niveau de la Bosnie. Entre 2004 et 2006, nous avons relancé l'action d'éducation au danger des mines par un projet d'envergure nationale. Il s'agissait alors d'implanter la prévention du risque dans les écoles de Bosnie-Herzégovine. Ceci a été entrepris en coordination avec les différents ministères de l'Education du pays. Dorénavant, chaque écolier bosnien reçoit des leçons de prévention contre les mines. Ces leçons sont intégrées dans les programmes scolaires et sont plus ou moins importantes en fonction de la situation de la région. En 2006, nous avons également relancé l'activité de déminage. Pour finir, depuis 2007, nous sommes partie prenante du programme « Mine action and development » (Action anti-mines et développement). Ce projet résume toute l'action anti-mines en intégrant à la fois l'activité de déminage, l'activité d'éducation mais également l'activité de développement. Il s'agit d'un véritable projet pilote dont les conclusions devraient être présentées au niveau international et servir aux autres pays touchés par ce problème.

CdB : Que penser de l'implication des institutions de Bosnie Herzégovine dans la lutte contre les mines antipersonnel ?

M.C. : Le premier élément favorable est l'instrument dont est dotée la Bosnie pour mener la lutte contre les mines, le MAC, qui est l'un des plus avancé au monde. De plus, le gouvernement s'est grandement impliqué dans le Land Mine Impact Survey. Pour autant, nous devons faire face à un problème récurrent, qui est le système institutionnel de ce pays, lié aux accords de paix de Dayton : deux entités (Republika Srpska et Fédération de Bosnie-Herzégovine) et une zone spéciale (Brčko), presque indépendantes, un Etat centralisé peu reconnu et, notamment en Fédération, un système qui multiplie les gouvernements à tous les niveaux et bloque la plupart des décisions importantes. La situation politique peut donc conduire à des blocages sur des éléments clés de l'action anti-mines. Par exemple, lorsque le projet d'éducation sur le risque des mines a été mis en place en 2006, les signatures de 15 ministres de l'Education ont été nécessaires. Le statut de démineur n'est, quant à lui, toujours pas reconnu au niveau national. Enfin, la stratégie du MAC n'a pas de liens avec les plans de développement économiques et sociaux du pays. Il ne sont par exemple pas impliqués pour contribuer à une vision globale concernant le développement au sein du Board of economic planing.

CdB : Quel bilan peut-on tirer en 2009 de cette lutte ? Quelles perspectives pour les années à venir ? A quand la fin de ce problème majeur en Bosnie ?

M.C. : On estimait à la fin du conflit qu'environ 4% du territoire était touché par les mines. Aujourd'hui, il reste 3% du territoire à déminer, malgré le travail très important des différents acteurs. Le MAC avait mis en place une stratégie selon laquelle il ne devait plus rester de mines en 2009. Cela n'a pas été possible. La nouvelle stratégie a pour but de supprimer toutes les mines présentes sur le territoire bosnien d'ici 2019. Or, la plupart des experts en la matière s'accordent sur l'idée que cela est illusoire. D'autant plus que les Balkans sont moins en moins prioritaires et que l'action contre les mines devrait pâtir d'une forte diminution de financements dans les années à venir. De plus, cette stratégie nous semble erronée. Ce qui est nécessaire, ce n'est pas de supprimer toutes les mines présentes sur le territoire mais de supprimer leur impact sur les populations.

Source : [http://www.paixbalkans.org/journee\\_deminage.htm](http://www.paixbalkans.org/journee_deminage.htm)